

La Gazette des Comores

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

27^{ème} année - N°5162 - Vendredi 17 Juillet 2026 - Prix : 200 Fc

SARUMAYA 2

Yas Comores mise sur 30 femmes entrepreneurs



DIPLOMATIE :

**Feu Hamad Bin Khalifa partisan
de l'unité comorienne**

LIRE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

02 Swafar 1447

**Prières aux heures officielles
Du 16 au 20 Juillet 2026**

Lever du soleil:

06h 28mn

Coucher du soleil:

17h 57mn

Fadjr : 05h 15mn

Dhouhr : 12h 16mn

Ansr : 15h 12mn

Maghrib: 17h 00mn

Incha: 19h 14mn



SANTÉ :

Le nouvel ambassadeur de Tanzanie reçu par l'OMS à Moroni

S.E. Salim Othman Hamad, nouvel Ambassadeur de la République-Unie de La Tanzanie auprès des Comores, a effectué mardi dernier sa première visite de courtoisie au bureau de l'Organisation mondiale de la Santé. Une rencontre axée sur les priorités sanitaires de l'archipel et le renforcement de la coopération régionale.

Mardi 14 juillet, la Représentante de l'Organisation mondiale de la Santé aux Comores, Dre Triphonie Nkurunziza, a accueilli le nouvel ambassadeur de la Tanzanie, Salim Othman Hamad. Accrédité auprès de l'Union des Comores, le diplomate effectuait sa première visite au bureau pays de l'institution onusienne. Au-delà du protocole, l'entretien a pris la tournure d'une séance de travail. Les deux personnalités ont passé en revue l'état de la coopération sanitaire et les défis majeurs auxquels fait face l'archipel. Au centre des discussions, la nécessité de consolider un système de santé fragile, exposé aux maladies transmissibles et à la montée des affections non transmissibles. A cette occasion, la cheffe du bureau de l'OMS a présenté les grandes lignes de la nouvelle Stratégie de

coopération avec les Comores pour la période 2025-2028. Un cadre stratégique qui place la couverture sanitaire universelle, la sécurité sanitaire et le renforcement des ressources humaines au cœur de l'action, puis un document qui entend accompagner le Plan national de développement sanitaire dans sa phase d'accélération. La rencontre a également été l'occasion de décliner la vision portée par le Directeur régional de l'OMS pour l'Afrique, le Professeur Mohamed Yakub Janabi. Une vision qui prône une Afrique plus résiliente, misant sur l'intégration des services, l'innovation et des partenariats Sud-Sud décomplexés. Pour Moroni et Dar es Salaam, la santé s'impose comme un pont naturel. Les deux pays, liés par l'histoire, la proximité géographique et des échanges humains constants à travers le canal du Mozambique, partagent des enjeux communs. Surveillance épidémiologique aux frontières, formation des personnels médicaux, accès aux médicaments essentiels et gestion des urgences sanitaires figurent parmi les pistes évoquées. Dans une déclaration à l'issue de la rencontre, la Docteure Nkurunziza a salué l'arrivée du diplomate tanzanien. Elle a souli-



gné que l'amitié entre les deux nations offre un socle solide pour bâtir une solidarité sanitaire plus étroite et durable, au service des populations des deux pays. Un mes-

sage d'ouverture qui confirme la volonté de l'OMS de jouer son rôle de facilitateur entre Etats voisins. Cette visite s'inscrit dans une séquence où la diplomatie sanitaire

s'affirme comme un levier d'intégration régionale dans l'Océan Indien.

Hamdi Abdillahi Rahilie

FAIT DIVERS :

Quand le « anda » redéfinit les choix de mariage à Ngazidja

À Ngazidja, le « grand mariage », ou le « anda na mila », continue de peser lourdement sur les trajectoires personnelles. Derrière son prestige social et culturel, cette institution influence profondément les choix matrimoniaux, parfois au détriment des sentiments, des réalités économiques et de la stabilité des couples.

L'histoire de Fouad Hadji, un homme d'une trentaine d'années originaire de Dzwadjuu ya Mbadjini et aujourd'hui taximan, en est une illustration frappante. Pendant plusieurs années, il a été marié à une femme voilée, originaire de Ndzuani. Mais leur union a rapidement été marquée par des tensions profondes. Selon son témoignage, chaque grossesse se soldait par un avortement. « À chaque fois qu'elle tombait enceinte, elle avortait », confie-t-il, encore marqué. Il explique avoir compris progressivement la situation, notamment en la voyant préparer et consommer des remèdes traditionnels, sans

en saisir immédiatement les effets. Derrière ces actes, Fouad Hadji évoque un malentendu plus profond. Selon lui, son épouse n'acceptait pas sa condition modeste. « Je lui avais pourtant expliqué ma situation avant de la faire venir de Ndzuani. Je faisais de mon mieux pour subvenir à ses besoins, mais elle voulait une vie de luxe que je ne pouvais pas lui offrir », raconte-t-il. Le couple finit par se séparer. Après le divorce, l'ex-épouse affirmait autour d'elle que son mari refusait d'avoir des enfants, une version que ce dernier conteste catégoriquement. Mais au-delà de cette rupture, une autre réalité s'impose à lui, celle des exigences sociales liées au « anda ». À Ngazidja, se remarier sans passer par ce rituel apparaît difficile, voire impossible. « Se marier avec une femme de Ngazidja demandait des moyens que je n'avais pas », explique-t-il. Location d'un logement à Moroni, participation aux tontines, organisation du grand mariage... autant de charges financiè-

res hors de sa portée. Face à ces contraintes, il reconnaît avoir, dans un premier temps, privilégié une union avec une femme de Ndzuani, perçue comme moins soumise à ces exigences. Mais après son divorce, même dans son propre village, les prétendantes conditionnaient le mariage à la réalisation du « anda ». Le résultat, il lui faudra dix années avant de pouvoir envisager une nouvelle union. Témoin de cette situation, Salim Kader regrette une évolution qu'il juge préoccupante : « Aujourd'hui, notre éducation n'est plus vraiment islamique, ni même européenne. On a perdu des repères », déplore-t-il, pointant du doigt certaines contradictions entre pratiques sociales et principes religieux. Entre traditions, pression sociale et réalités économiques, le « anda » s'impose ainsi comme un facteur déterminant dans les parcours de vie, redéfinissant les contours mêmes du mariage aux Comores.

Mohamed Ali Nasra

HZK

Agence Comestienne de Presse

La Gazette

des Comores

Quotidien Indépendant d'Information Générale

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse postale : _____ email : _____

Tél. : _____ Fax : _____ Mob : _____

Périodicité :

3 mois ☐

6 mois ☐

12 mois ☐

Montant : _____

Montant : _____

Montant : _____

Mode de règlement :

Espèces ☐

Chèque ☐ n° _____

Virement bancaire ☐ réf. : _____

Moroni le,

Signature : _____

Tarifs d'abonnement

(Valable à compter du 1er janvier 2015)

	Mensuel		Trimestriel		Semestriel		Annuel	
	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro
Comores	4 500	9	12 500	25	25 000	51	50 000	102
Etranger	6 000	12	17 000	35	32 000	65	62 500	127

SARUMAYA 2

Yas Comores mise sur 30 femmes entrepreneures

Après une première édition réussie à Ngazidja, Yas Comores déploie son programme Sarumaya à Mohéli et Anjouan. Pendant six mois, 30 femmes entrepreneures bénéficieront d'un accompagnement complet mêlant formations, coaching et mentorat afin de renforcer leurs compétences et développer des entreprises durables.

Yas Comores a officiellement lancé, mardi 14 juillet à l'Auberge Les Abou de Fomboni, la deuxième édition de son programme Sarumaya, dédié à l'entrepreneuriat féminin. Après une première phase organisée à Ngazidja, l'entreprise étend désormais son initiative à Mohéli et

Anjouan, où 30 femmes porteuses de projets – 15 par île – bénéficieront d'un accompagnement intensif de six mois. Sélectionnées parmi plus d'une cinquantaine de candidatures, les bénéficiaires ont été retenues pour la qualité de leurs projets, leur motivation et leur potentiel de développement. Le programme, entièrement financé par Yas Comores, combine douze modules de formation, du coaching individuel et collectif, du mentorat ainsi que des ateliers pratiques destinés à renforcer les capacités entrepreneuriales des participantes. Les formations porteront notamment sur la gestion d'entreprise, le marketing, la communication, la transformation digitale, le leadership, la gestion

financière et le développement commercial.

Les participantes auront également l'occasion d'échanger avec des experts, des chefs d'entreprise et différents acteurs de l'écosystème entrepreneurial comorien afin d'élargir leur réseau et d'identifier de nouvelles opportunités de financement. Pour Amerdine Mohamed Soilihi, chef de projet Responsabilité sociale des entreprises (RSE) chez Yas Comores, Sarumaya s'inscrit dans une vision de développement durable. « À travers nos projets à impact, nous voulons aider la population à devenir autonome, à développer ses activités et à améliorer ses conditions de vie », a-t-il expliqué. Il souligne que le choix d'implanter cette

deuxième édition à Mohéli et Anjouan répond à la volonté de rapprocher le programme des entrepreneures de ces îles. « Nous avons constaté qu'il existe ici de nombreuses femmes ambitieuses qui manquent surtout d'accompagnement pour franchir une nouvelle étape dans le développement de leurs activités », précise-t-il.

Selon lui, la sélection a également privilégié les projets à fort impact, les initiatives innovantes ainsi que les femmes victimes de violences basées sur le genre, afin de favoriser leur autonomisation économique. Parmi les bénéficiaires figure Endiyati Ibrahim, entrepreneure à Mohéli depuis trois ans. Elle voit dans Sarumaya une opportunité

de consolider son entreprise. « Les formations, le coaching et le mentorat me permettront de mieux structurer mon activité et, je l'espère, d'accéder à des financements pour accélérer son développement », confie-t-elle. À travers cette deuxième édition, Yas Comores confirme son engagement en faveur de l'entrepreneuriat féminin. En accompagnant ces 30 porteuses de projets, l'entreprise entend contribuer à la création d'activités génératrices de revenus, d'emplois et de valeur ajoutée, tout en faisant de l'autonomisation des femmes un levier du développement économique et social des Comores.

Riwad

DIPLOMATIE :

Feu Hamad Bin Khalifa partisan de l'unité comorienne

Parti de Moroni, le lundi 13 juillet, le chef de l'Etat s'est rendu à Doha, capitale de l'Emirat de Qatar, là où il est allé présenter ses condoléances, suite à la disparition de feu Son Altesse l'Émir Père Cheikh Hamad bin Khalifa Al Thani, qui a dirigé le Qatar de 1995 à 2013. Véritable père de la modernisation de son pays, le regretté Émir, fut aussi un grand ami des Comores, où il s'était rendu en visite officielle en 2010 sur invitation du président Ahmed Abdallah Mohamed Sambi.

Avant de s'envoler pour Doha, le palais de Beit-Salam avait publié un communiqué pour adresser, au nom du chef de l'Etat et du peuple comorien, ses condoléances au peuple frère du Qatar à la suite de cette disparition : « Dans ces circonstances douloureuses pour la Nation qatarie, le Président de la République présente, au nom du peuple comorien et en son nom propre, ses condoléances les plus attristées à Son Altesse l'Émir

Cheikh Tamim bin Hamad Al Thani, à l'ensemble de la famille régnante Al Thani, ainsi qu'au Gouvernement et au peuple frère de l'État du Qatar », pouvait-on lire. Suite à cette publication, la présidence a appelé les Comoriens à prier pour le repos du défunt lors de la prière du vendredi 17 juillet. A son arrivée, le Président a été accueilli au palais de Lusail par l'Émir Tamim.

Si aujourd'hui Moroni souhaite renouer le fil avec Doha, c'est parce que les dirigeants comoriens savent à quel point le Qatar a contribué par le passé au développement économique et diplomatique du pays. La journée de prière décrétée en mémoire du défunt ne doit donc pas être considérée uniquement sous le prisme religieux. C'est aussi un acte de reconnaissance des efforts fournis par l'Émir Hamad en faveur des Comores, à la hauteur de celui qui fut le premier dirigeant arabe à avoir inscrit la question mahoraise à l'ordre du jour d'un sommet arabe : « Durant sa présidence du 21e

Sommet arabe, la première résolution arabe adoptée au sommet a affirmé la souveraineté comorienne sur l'île de Mayotte et a appelé la France à mettre fin à son occupation de cette île arabe et musulmane, une position qui restera appréciée et respectée par le peuple comorien », relate l'ancien Ambassadeur des Comores à Doha, Dr Hamidou Karihila, dans un article publié dans un journal arabe en hommage à l'Émir Père.

Témoin privilégié de cette relation tissée un an après l'arrivée du Feu Émir au pouvoir, le diplomate a été de tous les rendez-vous avec le Qatar, notamment en 1996 lorsqu'il avait accompagné le président Mohamed Taki Abdoukarim lors de sa visite à Doha : « J'ai eu la rare opportunité de vivre une partie de ce parcours triomphal, puisque j'ai accompagné le regretté président Mohamed Taki Abdoukarim lors de sa visite officielle dans l'État du Qatar en 1996, et j'ai eu l'honneur d'assurer la traduction lors des entretiens officiels qui l'ont réuni



Le président Azali à Doha pour présenter ses condoléances.

avec Son Altesse l'Émir Père. » À en croire l'ancien Ambassadeur, cette visite fut en quelque sorte l'élément déclencheur des relations entre les deux pays.

Bien qu'intervenue dans un moment particulier, la visite du président Azali marque une nouvelle étape dans le renforcement des relations entre l'Union des Comores et l'État du Qatar. Elle s'inscrit dans une dynamique de rapprochement

illustrée par un dialogue de haut niveau renouvelé et une volonté commune d'approfondir leur coopération dans plusieurs domaines d'intérêt mutuel, témoignant ainsi de la qualité des liens fraternels et du respect mutuel qui unissent aujourd'hui Moroni et Doha.

Imtiyaz

JUSTICE :

Quatre Tanzaniens jugés pour trafic illicite de migrants

Le tribunal correctionnel de Moroni a examiné hier, 16 juillet, l'affaire de quatre ressortissants tanzaniens poursuivis pour trafic illicite de migrants. Interpellés en mars dernier, en plein mois de ramadan, par la garde-côte au large de Mohéli, les quatre hommes ont comparu devant les juges et nié les faits qui leur sont reprochés. Le ministère public a requis l'application stricte de la loi. Le verdict est attendu jeudi prochain.

Devant la barre, assistés d'un greffier faisant office d'interprète, les prévenus ont maintenu une défense constante. Ils se sont présentés comme de simples pêcheurs victimes d'une avarie moteur et de conditions météorologiques défavorables qui les auraient

conduits involontairement dans les eaux maritimes comoriennes. « Nous avons eu un problème de moteur, ensuite, avec une tempête, nous nous sommes retrouvés aux Comores », a expliqué l'un des quatre détenus. Poursuivant son récit, il a affirmé avoir tenté d'obtenir de l'aide en mer. « Nous avons vu des pêcheurs comoriens à trois reprises, ils ont refusé de nous porter assistance. Au quatrième jour, la police nous a appréhendés », a-t-il précisé. Une version que le parquet conteste. Dans ses réquisitions, la substitut du procureur a développé trois points majeurs pour étayer l'accusation de trafic illicite de migrants.

Le premier point porte sur le lieu de l'interpellation. Selon les enquêteurs de la brigade spécialisée, les quatre hommes n'ont pas été

arrêtés dans une zone de pêche traditionnelle, mais dans un couloir maritime connu pour être utilisé par les réseaux de passeurs afin de faciliter leur trafic et d'échapper à la surveillance de la garde-côtes. Un secteur sous haute surveillance, qui, selon le ministère public, ne relève pas du hasard. Le deuxième point concerne une coïncidence temporelle jugée troublante. La représentante du ministère public a souligné que le jour de l'interpellation coïncide avec la date à laquelle un groupe de migrants d'origine congolaise a été retrouvé à Mohéli. Pour l'accusation, cette simultanéité ne saurait être fortuite et accrédite la thèse d'une opération coordonnée de débarquement clandestin dans l'archipel.

Le troisième point, porte sur le

contenu de l'embarcation. Loin de correspondre à l'équipement habituel de pêcheurs artisanaux, le bateau contenait soixante bidons de gasoil, une quantité jugée largement excessive pour une sortie en mer, ainsi que des objets personnels atypiques : un peigne, un miroir, près de cinq kilogrammes de riz et divers autres effets. Fait relevé par le parquet, aucune prise de poisson n'a été retrouvée à bord, alors même que les prévenus soutiennent avoir prévu de passer douze jours en mer pour pêcher. Pour le ministère public, l'ensemble de ces éléments constitue un faisceau d'indices précis et concordants. La logistique mise en place, l'absence totale de poisson, la nature des effets personnels embarqués et la durée annoncée de douze jours passés en mer

démontrent, selon elle, une préparation incompatible avec une activité de pêche.

Au regard de ces charges, la substitut du procureur a requis l'application rigoureuse des textes en vigueur. Elle a rappelé que l'article 3 de la loi relative à la répression du trafic illicite de migrants punit cette infraction d'une peine de quatre ans d'emprisonnement ferme assortie d'une amende comprise entre 20 et 80 millions de francs comoriens. Le tribunal, après avoir entendu les deux parties, a mis l'affaire en délibéré. Le verdict est attendu le 30 juillet prochain. D'ici là, les quatre prévenus restent en détention provisoire.

El-Aniou Fatima

Coupe du monde 2026 :

Une finale 100% hispanique entre deux géants du football mondial

Le rendez-vous tant attendu est désormais connu. La finale de la Coupe du monde 2026 opposera l'Espagne à l'Argentine, dans une affiche aussi prestigieuse qu'historique. Après avoir dominé la France en demi-finale, la Roja a été rejointe par l'Albiceleste, tombeuse de l'Angleterre au terme d'un match intense et indécis jusqu'au coup de sifflet final.

Les deux sélections se retrouveront pour la deuxième fois seulement en phase finale d'une Coupe du monde. Leur unique précédent remonte au Mondial 1966 en Angleterre, où l'Argentine s'était imposée 2-1 lors de la phase de groupes. Près de soixante ans plus tard, l'histoire leur offre un tout autre décor, une finale pour le titre suprême. L'enjeu est immense. L'Espagne, sacrée en 2010 en Afrique du Sud, rêve d'ajouter une deuxième étoile à son palmarès et de confirmer son retour au sommet du football mondial. En face, l'Argentine vise un quatrième sacre, qui lui permettrait de rejoindre l'Allemagne et l'Italie parmi les nations les plus titrées de l'histoire de la compétition, derrière le Brésil avec ses cinq titres.

Depuis le début du tournoi, l'Espagne s'est distinguée par un

football collectif de très haut niveau. La maîtrise du ballon, la qualité technique de son milieu de terrain et la vitesse de ses joueurs offensifs lui permettent de dominer la plupart de ses adversaires. "La Roja", son surnom, est également capable d'imposer un pressing intense qui étouffe rapidement les équipes adverses, une parfaite illustration nous a été offerte contre la France en demi-finale (2-0). Son principal point faible réside toutefois dans les espaces qu'elle peut laisser derrière sa ligne défensive lorsqu'elle se projette massivement vers l'avant. Face à une équipe capable de se montrer clinique en contre-attaque, la moindre erreur pourrait coûter très cher.

L'Argentine, de son côté, impressionne par sa solidité mentale et sa capacité à faire la différence dans les moments décisifs. L'Albiceleste possède une défense disciplinée, un milieu combatif et une attaque capable de convertir la moindre occasion. Son expérience des grands rendez-vous constitue un atout majeur. Contrairement à 2022, où l'équipe avait du mal dans les fins de rencontres, cette année les bleus ciel sont devenus cliniques lors des dernières minutes de jeu. En revanche, lorsqu'elle est privée du ballon pendant de longues

séquences, l'équipe peut parfois subir la domination adverse et être contrainte de défendre très bas. Face à une Espagne adepte de la possession, cet aspect sera l'une des clés de la rencontre.

Par ailleurs, cette finale pourrait également symboliser un moment charnière dans l'histoire du football mondial. À 39 ans, Lionel Messi continue d'écrire sa légende en portant une nouvelle fois l'Argentine jusqu'à la finale d'une Coupe du monde. Sa longévité au plus haut niveau, son influence sur le jeu et sa capacité à répondre présent dans les grands rendez-vous forcent l'admiration. Face à lui, se dressera Lamine Yamal, incarnation de la nouvelle génération. Avec 20 ans de moins, le prodige espagnol s'est déjà imposé comme l'un des visages du football mondial grâce à son talent, son audace et sa maturité exceptionnelle. Au-delà du trophée, cette finale pourrait symboliser le passage de témoin entre une légende vivante et celui qui apparaît comme l'un des principaux héritiers du football de demain. D'un côté, Messi, monument du jeu. De l'autre, Yamal, étoile montante appelée à marquer son époque.

Quoi qu'il arrive, cette finale promet d'entrer dans l'histoire, tant par son affiche que par les symboles



qu'elle véhicule. Une confrontation entre deux écoles du football, deux nations passionnées et deux générations qui pourraient, le temps d'un soir, se croiser au sommet du monde. Entre la meilleure attaque

du tournoi, l'Argentine (19 buts) et l'Espagne, meilleure défense (1 but) encaissé, qui sortira victorieuse ? Rendez-vous le 19 juillet à partir de 22 heures.

Imtiyaz

HABARI ZA UDUNGA

Faire prévaloir l'intérêt général sur les ambitions particulières

Alors que le monde fait face à des crises économiques, climatiques et géopolitiques de plus en plus complexes, les îles de la lune semblent encore prisonnières de débats politiques qui peinent à répondre aux préoccupations quotidiennes de la population. Derrière les affrontements institutionnels et les calculs de pouvoir se dessine une réalité plus préoccupante : celle d'un pays qui risque de manquer les opportunités de son développement.

Depuis plusieurs années, les crises internationales ont profondément modifié les équilibres économiques. Les fluctuations des marchés, la baisse des revenus tirés des produits d'exportation et la diminution prévisible de certaines aides internationales imposent aux petits États insulaires de repenser leur modèle de croissance. Les Comores n'échappent pas à cette nouvelle donne. Pourtant, le débat politique demeure largement centré sur les rivalités de personnes, les échéances électorales et les réformes institutionnelles. Si ces questions sont légitimes

dans une démocratie, elles ne devraient pas occuper tout l'espace public au détriment des préoccupations essentielles que sont l'emploi, la sécurité alimentaire, la création de richesses ou encore l'amélioration des services publics.

L'appel récurrent au dialogue politique ne devrait pas être perçu comme un signe de faiblesse, mais comme une démarche de responsabilité. Dans un contexte où les ressources deviennent plus limitées, le consensus sur les grandes priorités nationales apparaît plus que jamais nécessaire. Gouverner consiste avant tout à construire des solutions durables plutôt qu'à entretenir des oppositions stériles. Les Comores disposent pourtant d'atouts considérables. Leur position stratégique dans l'océan Indien, leur patrimoine naturel exceptionnel, leur biodiversité et la richesse de leur culture constituent autant de leviers de développement encore insuffisamment valorisés. Le secteur du tourisme en est une illustration frappante.

Alors que les autres îles de la région renforcent continuellement leur attractivité, nous peinons encore à transformer leurs avantages

naturels en véritable moteur économique. Par exemple, le tourisme ne peut prospérer sans une vision partagée, une gouvernance coordonnée et l'implication de l'ensemble des acteurs : État, collectivités, secteur privé, université et communautés locales. L'émergence de formations universitaires en écotourisme représente une avancée importante. Encore faut-il que ces compétences trouvent des débouchés professionnels. Une politique publique efficace ne se mesure pas uniquement au nombre de diplômés formés, mais à leur capacité à intégrer le marché du travail et à contribuer au développement national.

Cependant, cette réflexion dépasse largement le seul secteur touristique. Elle interroge la capacité collective à mobiliser les ressources nationales, à stimuler l'investissement productif et à créer des

emplois durables. Les citoyens attendent désormais des résultats concrets davantage que des promesses ou des discours. À l'heure où les effets des crises mondiales touchent également les petits États insulaires, les Comores ne peuvent plus se permettre de disperser leurs énergies dans des querelles institutionnelles sans fin. Le véritable défi consiste désormais à bâtir une économie plus résiliente, capable de valoriser les richesses du pays tout en améliorant durablement les conditions de vie de la population. Plus que jamais, l'avenir des îles de la Lune dépendra de leur capacité à faire prévaloir l'intérêt général sur les ambitions particulières, afin de transformer leurs nombreux atouts en véritables opportunités de développement.

Mmagaza

Pharmacie de garde

Pharmacie Traleni: 77321 80

La Gazette des Comores

Fondateur et Directeur général

Said Omar Allaoui

Directeur de la publication

Elhad Said Omar

Rédactrice en chef

Andjouza Abouheir

Secrétaire de rédaction

Toufé Maecha

Rédaction

Mohamed Yousseuf

Sanaa Chouzour

A. Mmagaza

M.I.M Abdou

Nassuf Ben Amad

Kamal Gamal Abdou

Nabil Jaffar

Riwad

A Bardraoui

Mohamed Ali Nasra

Hamdi Abdillahi Rahilie

El-Aniou Fatima

Aticki Ahmed Ismael

Mise en page

Abdouchakour Aladi Nourou

Responsable commercial

Mariamha Mhoma

Documentation archiviste

Hadidja Abdou

Photographe / Site Web

Mohamed Said Hassane

Impression

Graphica Imprimerie

www.lagazettedescomores.com

Tel: 773 91 21/ 322 76 45